

**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL****Séance du 27 mars 2023****sous la présidence de M. Pierre PERRIN, Maire**

Nbre d'élus au Conseil Municipal : 29	
Élus en fonction : 29	Élus absents : 1
Élus présents : 27	Élus absents ayant délégué leur droit de vote : 1

13/2023 – FISCALITE DIRECTE LOCALE VOTE DES TAUX D'IMPOSITION – ANNEE 2023

Le Conseil Municipal est appelé à délibérer chaque année pour fixer le taux d'imposition des taxes directes locales.

Depuis 2020, le taux relatif à la Taxe d'Habitation (TH) était figé à sa valeur de 2019 jusqu'en 2022 inclus suite à la réforme de la fiscalité directe locale.

A compter de 2023, le taux de la **Taxe d'Habitation (THRS) sur les Résidences Secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale** peut à nouveau être voté et modulé par les collectivités locales en référence à l'article 1636 B sexies du CGI.

Concernant les taux de la **Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties (TFPB) et Non-Bâties (TFNB)**, le Conseil Municipal avait fixé par délibération en date du 28 mars 2022 les taux mentionnés ci-dessous pour l'année 2022.

TFPB :31,81 %
TFNB :70,86 %

Compte tenu de ces éléments, il est proposé au Conseil Municipal de porter les taux d'imposition pour l'année 2023 à :

TFPB :31,81 %
TFNB :70,86 %
THRS :19,26 % (taux de 2019 maintenu)

Le Conseil Municipal,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.2121-29, L.2311- 1 et suivants, L.2312-1et suivants, L.2331-3 ;

VU le Code général des impôts et notamment l'article 1636 B sexies ;

VU l'avis favorable de la commission « Finances » en date du 20 mars 2023 ;

après en avoir délibéré, à la majorité par 27 voix pour dont 1 procuration et 1 abstention.

FIXE les taux d'imposition pour l'année 2023 comme suit :

TFPB :31,81 %
TFNB :70,86 %
THRS :19,26 %

Pour extrait conforme

Souffelweyersheim, le 29 mars 2023



Le Secrétaire de séance

Daniel MAENNER



Le Maire

Pierre PERRIN

Conformément à l'article L.2121-25 du CGCT :

Publication numérique faite le **29 MARS 2023**